OCOM MX20.01A – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DES FAC

1. **Rendement** : Participer à une activité des FAC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) l'équipement selon les besoins du personnel des FAC,

      (2) de la supervision,

      (3) de l’aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme** : Le cadet doit participer à une activité des FAC.

4. **Points d'enseignement** :

   a. Renseigner le personnel des FAC au sujet des cadets (par ex., leur âge) et leur demander de laisser du temps pour une période de questions et réponses. Vérifier si de l'équipement supplémentaire est nécessaire.

   b. Expliquer aux cadets le comportement attendu d'eux lors de l'activité.

   c. Demander aux cadets de préparer une carte de remerciements pour le personnel des FAC.

   d. Le personnel des FAC résumera pour les cadets :

      (1) les règlements de sécurité,

      (2) la description et les caractéristiques de l'équipement utilité ou de l'activité en cours,

      (3) les procédures à suivre au moment :

         (a) de se préparer à utiliser un équipement ou à participer à une activité;

         (b) d'utiliser de l'équipement ou de participer à une activité; et

         (c) après avoir utilisé l'équipement ou avoir participé à l'activité, et

      (4) toute autre information pertinente.

   e. Demander aux cadets de participer à l'activité des FAC.

   f. Donner une rétroaction aux cadets au sujet de l’activité. Idéalement, le personnel des FAC qui a participé à l'activité s'en chargera, en y incluant :

      (1) comment les cadets ont réagi à l'activité,

      (2) une période de questions et réponses, et

      (3) une demande à un cadet (ou des cadets) de remercier le personnel au nom de tous les cadets et de présenter la carte de remerciements.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée :** Jusqu'à deux sessions (six périodes) de temps d'instruction obligatoire sont allouées à cet OCOM, avec l'option d'ajouter du temps d'instruction complémentaire.

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante de donner corps aux connaissances des cadets en ce qui touche les FAC.

7. **Documents de référence** : Aucun.

8. **Matériel d'instruction :** Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Le matériel pour préparer les cartes de remerciements.

10. **Modalités de contrôle** :Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Des exemples d'activité des FAC comprennent :

        (1) un exercice des FAC,

        (2) une journée de navigation de vaisseau de la Marine royale canadienne (MRC),

        (3) des expositions ou des tours d'équipement des FAC (par ex., véhicules, aéronefs et vaisseaux blindés),

        (4) un entraîneur d'armes légères,

        (5) un simulateur,

        (6) une familiarisation de tour de simulation des FAC,

        (7) un rappel des FAC, et

        (8) un parcours de développement de la confiance en soi des FAC.

    b. Les activités sont choisies en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.

    c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

    d. La participation à des activités avec des unités d'affiliation ou des FAC doivent être conformes à l'OAIC 11-33, *Soutien des unités d'affiliation et entraînement des Forces canadiennes*.

    e. Les activités des FAC qui utilisent des pièces pyrotechniques et des cartouches à blanc doivent être conformes à l'OAIC 14-48, *Utilisation de pièces pyrotechniques et de cartouches à blanc*.

    f. La participation à une activité de rappel doit être conforme à l'OAIC 45-03, *Entraînement de rappel militaire*.

    g. Les activités de tour de simulation doivent être conformes à l'OCFM 22.01, *Parachutage*.

    h. La participation à un parcours de développement de la confiance en soi des FAC doit être conforme aux ordres permanents de l'unité en charge du parcours de développement de la confiance en soi.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.